

Relations internationales

Les Canadiens tiennent à ce que leur gouvernement fasse preuve d'initiative à l'égard de la tragédie qui se joue actuellement au Salvador. Depuis que je suis député, jamais je n'ai reçu autant de lettres à propos de la moralité d'un conflit international. Voilà pourquoi je dis que si le premier ministre ne s'engage pas dans la voie que j'ai conseillée, il risque que les autres chefs d'État fassent la sourde oreille à ses brillantes envolées oratoires.

Au nom de mon parti, je dis que les Canadiens ne sauraient se contenter de belles paroles. En tant que pays, le Canada peut et doit faire davantage.

Des voix: Bravo!

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, hier, au cours du débat proposé par le gouvernement, le premier ministre (M. Trudeau) a parlé des points explosifs de la scène internationale compte tenu de l'arrière-plan des difficultés et défis mondiaux. Dans ma propre intervention, j'ai traité de dilemmes précis auxquels nous faisons face dans le cadre des valeurs canadiennes en matière de politique étrangère. Aujourd'hui, par la motion néo-démocrate, nous sommes invités à poursuivre le débat sur les relations internationales du Canada, en nous arrêtant à l'Amérique du Sud et à l'Amérique centrale et, plus précisément, en réfléchissant sur la tragédie du Salvador.

Tous les pays de ces Amériques, sans exception, font partie du tiers monde et, dans un débat général sur les affaires extérieures du pays, il m'incombe, je crois, d'exposer en termes généraux certains principes d'ordre général sur notre politique étrangère à l'égard du tiers monde pris globalement.

Manifestement, la diversité et les nuances doivent avoir leur place dans mes propos. Les relations du Canada avec les petites îles éloignées ne sont pas les mêmes que celles qu'il peut entretenir avec les vastes pays émergents. Nos voisins n'ont pas la même priorité que les pays plus éloignés. Nous protégeons et chérissons nos liens particuliers avec le Commonwealth et la francophonie.

Bien que le processus de décolonisation soit en grande partie terminé, la situation dans de nombreux pays émergents demeure très instable. Les méthodes gouvernementales et les structures sociales sont souvent encore en évolution ou très précaires. Il est dans l'intérêt de pays démocratiques comme le Canada que les pays du tiers monde mettent librement au point leurs institutions qui correspondent aux besoins de leur propre société et constituent le fondement d'un gouvernement stable, tout en protégeant suffisamment les droits de la personne.

Quels qu'aient été les attraits de l'idéologie communiste durant la période postérieure à l'époque coloniale, ils se sont évanouis en présence de l'égoïsme manifesté par l'URSS dans les pays émergents et le médiocre rendement économique de la plupart des pays de l'Europe de l'Est. On a également constaté que l'hostilité viscérale contre les pays occidentaux qui avait souvent caractérisé l'opinion politique des pays émergents il y a vingt ans, s'est estompée. Ces tendances se sont en fait toutes conjuguées pour créer un ensemble de conditions plus propices à la coopération entre le tiers monde et les pays occidentaux.

Cependant, le premier principe que le Canada veut faire respecter dans le tiers monde, c'est la promotion d'une indé-

pendance véritable, du non-alignement et de la stabilité. En d'autres termes, nous voulons épargner au tiers monde la confrontation Est-Ouest plutôt que de vouloir l'y entraîner. Comme je l'ai dit hier, nous tâchons de traiter ces pays selon leurs mérites. Notre idéal, c'est un monde pluraliste qui respecte les objectifs d'indépendance et d'autodétermination des pays du tiers monde.

Deuxièmement, nous ne croyons pas que les formes de gouvernement et les systèmes économiques puissent être imposés de l'extérieur. Nous allons, bien sûr, chercher à expliquer aux pays du tiers monde pourquoi nous croyons aussi profondément dans les institutions libres et démocratiques, mais leurs caractéristiques sociales, économiques et culturelles sont totalement différentes des nôtres. L'exemple de la réussite de nos sociétés constituera à lui seul l'argument le plus convaincant que nous puissions faire valoir. Mais à moins qu'il y ait une condamnation générale par les pays comme ce fut le cas pour l'Iran, l'invasion soviétique en Afghanistan ou la Rhodésie, nous ne ferons pas obstacle aux échanges commerciaux pour leur faire savoir ce que nous pensons de leur choix. On pourra, à la rigueur, réduire les mesures destinées à favoriser le commerce, comme c'est arrivé en 1977 dans le cas d'un pays industrialisé, l'Afrique du Sud. Mais nous n'avons pas l'habitude, lorsque des gouvernements adoptent des positions que nous n'approuvons pas, de retirer notre aide qui vise à améliorer le niveau de vie de ressortissants de ces pays.

Comme troisième principe, nous comptons fermement que les gouvernements de tous les pays respecteront leurs obligations primordiales et fondamentales envers leurs propres citoyens. La communauté internationale doit s'insurger contre les violations flagrantes des droits de la personne et réagir en conséquence. Quant à la réaction appropriée, je suis en faveur de mesures qui soient efficaces et qui aient des chances réelles de convaincre le gouvernement concerné. Je suis contre les actions théâtrales et l'abandon de mécanismes qui sont profitables aux Canadiens, surtout si cet abandon ne changera rien aux principes ou aux pratiques du gouvernement en cause. Lorsque ce gouvernement étranger est en net progrès au chapitre de la démocratie et du respect des droits de la personne, au lieu d'être en régression, il est essentiel que nous tentions de recourir à des consultations privées pour faire accélérer les choses plutôt que de nous livrer à de virulentes dénégations.

● (1610)

Quatrièmement, il serait inopportun que notre politique étrangère récompense l'aventurisme et l'ingérence. Les pays du tiers monde doivent à tout prix relever des défis formidables. C'est pourquoi nous avons supprimé toute aide aux pays qui utilisent leurs maigres ressources pour se livrer à des guerres de conquête.

Il est possible que ces quatre principes nous éloignent de certains autres pays industrialisés, mais cela n'interdit pas pour autant toute collaboration. Nous étudierons, par exemple, l'invitation des États-Unis et du Mexique à travailler de concert au développement économique des Antilles et de l'Amérique centrale. Pour notre part, nous nous sommes déjà attelés à cette tâche dans les Antilles du Commonwealth, et nous comptons poursuivre le gros de nos efforts dans ces îles.